

RAPPORT MORAL 2020

C'est encore une fois avec grand plaisir que j'ai l'honneur de vous accueillir, vous les représentants de la municipalité, les partenaires et les représentants des associations locales et vous les adhérents.

Si l'année 2020 a été marquée par une grande incertitude, l'année 2021 laisse apparaître une grande lueur d'espoir.

Entre confinements, déconfinements, et couvre-feux, la MJC a su faire face aux difficultés rencontrées. Protocoles sanitaires, ouvertures, fermetures, réouvertures, chômage partiel des employés... la MJC a su s'adapter, innover, démontrant sa capacité à maintenir la mobilisation de ses salariés et de ses bénévoles.

Outre la crise sanitaire à laquelle il a fallu faire face, s'est rajouté le dépôt de bilan de la fédération française des MJC qui a entraîné sa liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de Paris, le 7 janvier 2021. Elle a eu pour conséquence le licenciement de notre directeur, sans poursuite d'activité autorisée. En effet, celui-ci était mis à la disposition de la MJC de YUTZ par la FFMJC au même titre que de nombreux autres directeurs.

Afin de palier à son départ, le conseil d'administration a confirmé dans ces fonctions le 13 mars 2021 Delphine DENIS coordinatrice de notre association avec un contrat à $\frac{1}{4}$ temps jusque 30 juin 2021.

Mais, devant la complexité de certains dossiers que le bureau ne maîtrise pas, nous avons fait appel à René THIL pour qu'il assume l'intérim jusqu'à l'embauche définitive d'un nouveau directeur début de l'année 2022.

Après des entretiens successifs avec la mairie, une subvention de fonctionnement de 100 000 euros (112 000 auparavant) nous a été allouée. Les charges salariales du futur directeur seront financées à hauteur de 55 000 euros.

D'autre part une figure emblématique de notre association en la personne de Francine CORRADI fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre prochain. La continuité du poste de secrétaire sera assurée par Madame BESANTINI Céleste qui a signé une promesse d'embauche. Son engagement prendra effet le 23 août prochain.

La crise sanitaire a anéanti la réalisation de nombreux projets (gala de danse, Poch'théâtre,...) portés par notre maison pour la satisfaction des habitants de la ville et de ses environs. L'arrêt de toutes les activités a eu un impact important sur les finances de la MJC. Il n'était pas question d'en faire porter le poids à nos adhérents, c'est pourquoi, nous avons tenu à les indemniser en leur proposant une remise sur les inscriptions de 2020/2021. Il en sera de même pour 2021/2022. Grâce à des finances saines et à des provisions assumées, notre maison a su faire face à ces difficultés financières importantes.

En ces moments difficiles, je remercie René THILL et ses fidèles collaborateurs, pour le travail accompli.

Je remercie les membres du bureau et du conseil d'administration pour leur aide et soutien.

Je remercie la Municipalité et Madame le maire de Yutz, Clémence POUGET pour les aides financières apportées et pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Je vous remercie toutes et tous de votre présence et vous souhaite une excellente assemblée générale.

Le président,

Serge HORNBERGER